

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1419

présenté par

Mme Dalloz, Mme Audibert, Mme Poletti, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Bony, M. Cordier,
M. Cinieri, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Hetzel, Mme Valentin, M. Schellenberger,
M. Pierre-Henri Dumont, M. Viala, M. Quentin et Mme Anthoine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 58, insérer l'article suivant:****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.